



Dans ce numéro :

Conseil en bref...	2 à 5
Avis public	6
Communiqué 7e rang	6
Premiers répondants	7
Internet haute vitesse	7
Défi climat	8
Matière récupérables	9
Programme de revitalisation	11

Et plus...



*La tradition s'installe et les rues s'illuminent
Voici que Noël frappe à nos portes
Cette période qui apporte festivités et réjouissances
Yeux grands ouverts, cœur en joie
Vivez pleinement cette si belle féerie qu'est Noël*

*Au nom des membres du conseil
Directeur général et secrétaire-trésorier,
Membres du personnel*

*Je vous souhaite d'agréables
fêtes de fin d'année
Et réussite dans vos activités et projets pour 2011.*

Carole Côté

**Carole Côté
Mairesse**

**Carnaval des
Génération**

**21 - 22 - 23
janvier 2011**

Saviez-vous que?

L'annuaire téléphonique 2010 de Drummondville contient une section verte consacrée à la récupération et au recyclage.



**Joyeux
Noël**

Prochaines séances du Conseil municipal 2011

Le lundi à 20 H

10 JANVIER . 7 FÉVRIER . 7 MARS . 4 AVRIL . 2 MAI . 6 JUIN . 4 JUILLET . 15 AOÛT

Le conseil en bref...

Extraits de la séance extraordinaire du 17 novembre 2010

La municipalité désirant former un Comité pour la politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés de dix (10) personnes qui reflètent bien notre milieu et qui élaboreront ladite politique et les organismes et les gens du milieu ayant été sollicités, il est résolu de nommer les personnes suivantes pour faire partie du Comité pour la politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés : Carole Côté, mairesse et responsable des questions familiales, André Poirier, représentant de la FADOQ Club de Wickham et Réjean Ménard comme substitut, Christian Gagnon, directeur général de la Caisse des Chênes, Laurette Tremblay, représentante des locataires de l'Office municipal d'habitation, Mélanie Cardin, parent et présidente de l'A.F.E.A.S., Cathy Grondin-Giguère, représentante de la Maison des Jeunes et Andréanne Tessier comme substitut, Denis Lemaire, représentant de la Fabrique, Hélène Jutras, parent, Nathalie Rousseau, agente de projet et Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier.

La Fondation René-Verrier est un organisme de bienfaisance qui a été créé pour soutenir les personnes atteintes de cancer et leurs proches et pour le renouvellement de sa campagne de financement par son activité de vente de poinsettias, le conseil adopte une résolution à l'effet d'autoriser l'achat de poinsettias qui seront livrés à chaque organisme avec les vœux du temps des fêtes.

Il est résolu par le Conseil d'acheter des Publications CCH Ltée sept (7) exemplaires de la cinquième édition du Manuel de l'élu municipal au coût de 79 \$ l'unité et de remettre un Manuel à chaque élu.

Le Service aux entreprises de la Commission Scolaire des Chênes offre la formation d'officier non urbain d'une durée de 90 heures. Suite à la recommandation du directeur du service des incendies, le conseil adopte une résolution à l'effet d'inscrire les pompiers volontaires Louis-Philippe Martin et Ludovic Dion.

Le Conseil ratifie la rencontre d'échanges

organisée pour lundi le 29 novembre 2010 à 19h30 au centre communautaire pour discuter de l'aménagement d'un espace-parc ainsi que la réorganisation d'une aire de stationnement à l'intersection des rues Principale et Blanchard.

Le règlement numéro 2010-11-696 intitulé « Règlement interdisant le stationnement le long de la rue Timmons du côté des numéros civiques pairs » est adopté.

Le règlement numéro 2010-11-697 intitulé « Règlement décrétant l'installation de panneaux d'arrêt à chaque intersection des rues St-Jean et Blanchard » est adopté.

Le Conseil décrète le déneigement au cours de l'hiver 2010-2011 de tous les nouveaux trottoirs aménagés lors de la réfection de la rue Principale en plus de ceux déjà prévus au contrat de Mario Courchesne.

Un avis de motion de la présentation est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement abrogeant la réglementation concernant l'enlèvement de la neige des trottoirs et demande de dispense de lecture est faite conformément à la loi

Le règlement numéro 2010-11-698 intitulé « Règlement créant une réserve financière pour la vidange des étangs d'épuration municipaux et le remplacement de certains équipements reliés au système d'assainissement des eaux usées » est adopté.

Monsieur Claude Champion est engagé comme journalier au service de la patinoire à temps partiel pour la saison hivernale 2010-2011.

Étant donné que des accidents surviennent régulièrement à l'intersection du 7e rang et de la route Jean-De Brébeuf, le Conseil désire organiser une rencontre avec les représentants de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham pour étudier les différentes alternatives qui permettront d'améliorer la signalisation à l'intersection du 7e rang et de la route Jean-De Brébeuf pour la sécurité de nos citoyens et des gens qui y circulent.

Extraits de la séance ordinaire du 6 décembre 2010

Les procès-verbaux des séances du 1er novembre et du 17 novembre 2010 sont adoptés.

Conformément à la loi, le directeur général et secrétaire-trésorier fait rapport des dépenses autorisées en vertu du règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et la délégation d'autorisation de dépenses ainsi que par résolution du Conseil. Le total est de 329 797.91 \$

Le paiement des dépenses incompressibles (règlement numéro 2007-12-644) et/ou préalablement autorisées par le conseil totalisent la somme de 120 384.18 \$.

La rémunération versée pour la période du 1er au 30 novembre 2010 est de 33 060.34 \$

Les factures à payer au montant de 250 254.59 \$ sont adoptées.

Le directeur général et secrétaire-trésorier a effectué et/ou autorisé huit (8) appels au bureau d'avocats pour la période du 27 octobre 2010 au 30 novembre 2010.

La liste de contrôle des amendements budgétaires de l'année 2010 ainsi que le rapport intitulé « État des activités financières » montrant les revenus et les dépenses au 30 novembre 2010 ainsi que les prévisions révisées de l'année 2010 montrant un surplus de 48 589.70 \$ sont adoptés.

Le directeur général et secrétaire-trésorier informe le conseil du nombre et du type de plaintes reçues pour la période du 27 octobre 2010 au 30 novembre 2010.

- une (1) plainte « voirie »
- une (1) plainte « déneigement »

Le conseiller Bertrand Massé et le conseiller Dany Bouchard déposent leurs déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil.

Un avis de motion de la présentation pour adoption est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement concernant l'imposition des taxes municipales 2011 et demande de dispense de lecture est faite conformément à la loi.

Considérant que le conseil de la Municipalité de Wickham doit adopter une politique de gestion contractuelle afin que

Le conseil en bref...

celle-ci soit en vigueur le 1er janvier 2011, le conseil adopte la politique de gestion contractuelle qui sera remise à chacun des membres du conseil et des employés de la Municipalité et sa publication sera faite en conformité avec la loi.

Un avis de motion de la présentation pour adoption est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement ayant pour objet de déléguer certains pouvoirs en matière contractuelle et demande de dispense de lecture est faite conformément à la loi.

Un avis de motion de la présentation pour adoption est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement ayant pour objet de modifier le règlement numéro 2007-12-644 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et la délégation d'autorisation de certaines dépenses et demande de dispense de lecture est faite conformément à la loi.

La municipalité désire consigner à un contrat les conditions de travail de Réal Dulmaine comme directeur général et secrétaire-trésorier pour la période du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2015, la mairesse est autorisée à signer pour et au nom de la municipalité le contrat de travail à intervenir avec celui-ci.

La Municipalité de Wickham a adhéré au RREMQ le 1er janvier 2009 et a pris acte du communiqué du 26 novembre 2010 qui lui confirme le droit à la Municipalité de Wickham de modifier des choix au régime. La Municipalité de Wickham modifie donc ses choix au Régime de retraite des employés municipaux du Québec au 1er janvier 2011.

Les services du cabinet Martel, Brassard, Doyon s.e.n.c. à titre d'avocats de la municipalité sont retenus pour l'an 2011.

Le 3 mai 2004, la Municipalité de Wickham a adopté par résolution l'imposition d'un droit supplétif aux droits de mutation dans tous les cas où survient le transfert d'un immeuble situé sur son territoire et où une exonération la prive du droit de mutation à l'égard de ces transferts. La Loi sur les droits sur les mutations immobilières (L.R.Q. c. D-15.1) a été modifiée afin de prévoir les cas où le droit supplétif, malgré qu'il ait été imposé, n'a pas à être payé. Le conseil juge donc opportun

de préciser les cas où il y aura exonération du paiement d'un droit supplétif. L'exonération est prévue à la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières et le transfert résulte du décès du cédant, s'il s'agit d'un acte relatif au transfert d'un immeuble en ligne directe, ascendante ou descendante, entre conjoints ou à un cessionnaire qui est le conjoint du fils, de la fille, du père ou de la mère du cédant ou qui est le fils, la fille, le père ou la mère du conjoint du cédant et la résolution sera appliquée à compter du 1er janvier 2011.

Le Conseil autorise l'émission d'un chèque au montant de 10 241.35 \$ libellé à l'ordre de Samon Bélair/Deloitte & Touche en paiement du contrat 2009 incluant une somme de 4 023.18 \$ taxes en sus représentant 52 heures de vérification supplémentaire.

Une résolution est adoptée à l'effet de contester le dossier 405-32-006081-107 devant la Cour du Québec, Division des petites créances et d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 136 \$ libellé à l'ordre du ministre des Finances en paiement des frais.

L'Hôtel de Ville sera fermé du 23 décembre 2010 à 16h00 au 3 janvier 2011 inclusivement.

Des écussons à l'effigie de la municipalité seront remis au Comité bon voisin, bon œil pour leur identification.

Les protections additionnelles offertes par la MMQ sont refusées pour le prochain renouvellement soient « tremblement de terre », « inondation » et « pompiers et premiers répondants – augmentation de limite à 250 000 \$ ».

Une résolution est adoptée à l'effet de n'exercer aucun droit de retrait concernant les différents budgets 2011 adoptés par le conseil de la MRC de Drummond.

Le Conseil autorise l'émission d'un chèque au montant de 75 \$ libellé à l'ordre de la Fabrique de Wickham en paiement d'une publicité dans le feuillet paroissial pour une période d'un an.

Le Conseil avise le Cégep de Drummondville que la Municipalité de Wickham participera à la Soirée de reconnais-

sance étudiante 2010-2011 pour un partenariat de 350 \$ à l'effet de récompenser les efforts et de reconnaître la réussite d'un étudiant ou d'une étudiante de notre municipalité.

Le Conseil est informé que le service des incendies a répondu à trois (3) appels pour la période du 28 octobre 2010 au 30 novembre 2010.

Le Conseil adopte une résolution à l'effet de présenter à l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec une demande de soutien financier de 3 500 \$ pour consolider les activités du service de premiers répondants durant l'année 2010-2011.

Le règlement numéro 2010-12-701 intitulé « Règlement établissant un service de premiers répondants » est adopté.

Suite à l'approbation par le Ministre délégué aux Transports de la programmation en voirie locale concernant le transfert aux municipalités du Québec d'une partie de la taxe fédérale sur l'essence 2010-2013, la résolution numéro 2010-11-419 est modifiée à l'effet de payer les coûts pour les travaux de réhabilitation du 7e rang à même les revenus de transfert d'une partie de la taxe fédérale sur l'essence 2010-2013.

Suite à la transaction signée avec Construction DJL Inc. concernant les travaux de réhabilitation sur le chemin du 7e rang, le Conseil adopte une résolution à l'effet d'annuler et de radier toutes les factures émises à Construction DJL inc. pour les frais inhérents encourus concernant le projet 2008-01 du 7e rang incluant les intérêts.

Le mandat accordé par la résolution numéro 2010-04-115 à Gabriel J. Assaf, ingénieur, (compagnie 9180-0060 Québec inc.) dans le dossier du projet 2008-01 du 7e rang était pour un montant approximatif de 10 000 \$ taxes en sus. La dépense totale de ce mandat totalise la somme de 12 408 \$ taxes en sus. Il est donc résolu par le Conseil d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 4 495.65 \$.

Étant donné la vitesse élevée des véhicules circulant sur la rue Blanchard près de

Le conseil en bref...

la traverse d'écolier de la rue Hébert et la suggestion du Comité bon voisin, bon œil, il est résolu de demander au ministre des Transports d'installer des panneaux d'arrêt sur la rue Blanchard à l'intersection de la rue Hébert pour la sécurité des écoliers et des personnes des secteurs environnants et de vérifier la signalisation de ladite traverse d'écoliers.

Le Conseil adopte le règlement numéro 365-2 intitulé « Règlement abrogeant la réglementation concernant l'enlèvement de la neige des trottoirs ».

Chantal Goudreau est nommée comme camionneur patrouilleur préposé au déneigement sur appel pour la saison hivernale 2010-2011.

En lien avec les discussions tenues avec les représentants de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham suite à l'accident mortel survenu au début du mois de novembre dernier, les deux municipalités sont d'accord pour décréter l'installation de panneaux d'arrêt à l'intersection du chemin du 7e rang et de la route Jean-De Brébeuf. La Municipalité de Wickham défraiera la moitié des coûts et des frais pour l'installation des panneaux d'arrêt conventionnels. Elle demande également à la Municipalité de St-Germain-de-Grantham de fournir une évaluation pour installer éventuellement des panneaux d'arrêt clignotants à cette intersection comme celui installé à l'intersection du chemin Tourville et de la route Jean-de Brébeuf. Les modifications seront apportées à l'entente intermunicipale relative à l'entretien d'une partie du 8e et du 9e rang et d'une partie de la route Jean-De Brébeuf dès que l'ensemble des travaux seront complétés.

Un avis de motion de la présentation pour adoption est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement décrétant l'installation de panneaux d'arrêt à l'intersection du chemin du 7e rang et de la route Jean-De Brébeuf et demande de dispense de lecture est faite conformément à la loi.

Attendu l'approbation par le Ministre délégué aux Transports de la programmation en voirie locale concernant le transfert aux municipalités du Québec d'une partie de la taxe fédérale sur l'essence

2010-2013, la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier sont autorisés à contracter auprès de la Caisse Desjardins des Chênes un emprunt temporaire de 815 279 \$ au taux préférentiel en vigueur.

Suite à la note technique de Donat Bilodeau, Experts-Conseils inc., concernant l'arrêt des travaux de forage au site du puits C-2, la perte du puits C et suite à la recommandation de Donat Bilodeau de poursuivre les démarches de recherche en eau dans le secteur du puits Boire ainsi qu'un suivi régulier des débits d'exploitation et des niveaux dynamiques, une résolution est adoptée à l'effet de faire débrancher l'entrée électrique du puits C par Parent & Petit (1987) inc., de poursuivre les démarches pour la recherche en eau et de soumettre trimestriellement à l'hydrogéologue pour fins d'analyse les débits d'exploitation et les niveaux dynamiques.

Le conseil adopte une résolution à l'effet d'adhérer pour l'année 2011 à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) et d'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 50 \$ daté du 31 janvier 2011.

Le Conseil avise le COGESAF que la municipalité de Wickham privilégie la gestion des eaux de ruissellement comme projet pour le bassin versant de la rivière St-Germain.

Un avis de motion de la présentation pour adoption est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement modifiant la réglementation concernant les branchements à l'aqueduc, la fourniture de l'eau au compteur et l'utilisation de l'eau provenant de l'aqueduc public.

Les états financiers révisés de l'Office municipal d'habitation pour la période du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009 sont adoptés.

Suite au dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2011 de l'Office Municipal d'Habitation montrant un déficit de 103 974 \$ et la contribution de la municipalité au déficit de 10 397 \$, il est résolu d'approuver et d'adopter les prévisions budgétaires 2011 de l'Office Municipal d'Habitation.

Le Conseil autorise l'émission d'un chèque au montant de 500 \$ libellé à l'ordre du Comité de Partage comme don pour la préparation de paniers de Noël pour les familles démunies de Wickham.

Le premier projet de règlement numéro 2011-01-694 intitulé « règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 » est adopté. Ce règlement modifie les usages permis dans la zone R-12 pour permettre les habitations unifamiliales isolées et unifamiliales jumelées ainsi que les usages secondaires artisanaux, professionnels et personnels et le logement secondaire et prohiber les usages bifamiliales, jumelées, trifamiliales et l'ensemble des usages multifamiliales. Ce règlement accorde aussi qu'il est souhaitable de mieux définir ce que l'on entend par véhicules récréatifs, d'autoriser le remisage de véhicules récréatifs du 15 octobre au 15 mai à raison d'un seul par terrain dont l'usage principal est résidentiel et d'autoriser le stationnement de véhicules récréatifs du 16 mai au 14 octobre à raison d'un seul par terrain dont l'usage principal est résidentiel pourvu qu'ils ne soient pas habités et raccordés en eau potable et au système d'épuration des eaux ou égout.

Le premier projet de règlement numéro 2011-01-695 intitulé « règlement modifiant le règlement de zonage numéro 2006-09-621 » est adopté afin de répondre à la demande officielle de la part de la compagnie 9174-5794 inc. (Richard Messier), afin de transformer une porcherie désuète en salle de lavage de remorques servant aux transports des porcs et porcelets reçue le 30 août 2010. Cette demande ayant fait l'objet d'une analyse et d'une recommandation à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme, lors de la séance du 20 octobre 2010 à l'effet de modifier le zonage pour autoriser cet usage spécifique considéré comme un usage para agricole.

Le Conseil adopte le règlement numéro 2010-12-699 intitulé « Règlement décrétant l'instauration d'un programme de revitalisation à l'égard de certains secteurs de la municipalité ». Ce règlement favorise la revitalisation de certains secteurs de la municipalité en favorisant

Le conseil en bref...

l'implantation de nouvelles constructions.

Une résolution est adoptée à l'effet de recommander le dossier de la Ferme Parenfil s.e.n.c à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec. Le lot visé par la demande est une partie du lot 546 et la superficie visée est de 0.584 hectares et le demandeur s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour rendre conforme les titres de propriété et l'occupation réelle de Ferme Parenfil s.e.n.c.

Une résolution est adoptée à l'effet de recommander le dossier de la compagnie 9174-5794 Québec Inc. à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec. Le lot visé par la demande est une partie du lot 675 et la superficie visée est de 16 000 mètres carrés et le demandeur s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour transformer une porcherie désaffectée en salle de lavage de remorques pour les transports de porcs et de porcelets.

Une demande d'aide financière est présentée au député de Johnson pour la construction d'un local pour les patineurs.

Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à signer pour et au nom de la Municipalité de Wickham la demande de subvention au Programme d'infrastructure Québec-Municipalité pour l'aménagement d'un parc pour les aînés à l'intersection des rues Blanchard et Principale dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) et la Municipalité de Wickham s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation.

Chaque membre du conseil a reçu une copie du rapport de l'ouverture des soumissions pour les travaux d'amélioration aux salles de toilettes du centre communautaire grâce à la subvention du Fonds de la ruralité de la MRC de Drummond pour des travaux d'amélioration au centre communautaire. Étant donné l'absence de la garantie de soumission du plus bas soumissionnaire, élément essentiel entraînant de ce fait le rejet de la soumission, il est résolu d'adjuger le contrat au deuxième plus bas soumissionnaire soit

Les Constructions Allard inc. pour le prix de 17 950 \$ taxes en sus, d'autoriser la mairesse et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la municipalité le contrat à intervenir avec Les Constructions Allard inc.

Les services de Parent & Petit (1987) Inc. sont retenus pour installer deux (2) séchoirs à main neufs pour le prix total de 1 595 \$ taxes en sus lors des travaux d'amélioration aux salles de toilettes du centre communautaire.

Le Conseil ratifie les tables et chaises usagées du centre communautaire données aux organismes reconnus avant la vente aux citoyens.

Un avis de motion de la présentation pour adoption est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement abrogeant la réglementation établissant des tarifs pour la location d'équipements municipaux et demande de dispense de lecture est faite conformément à la loi.

Un avis de motion de la présentation pour adoption est donné, lors d'une séance du conseil, d'un règlement modifiant le règlement numéro 2010-06-688 fixant des tarifs de location du terrain de balle, des terrains de soccer et de la patinoire et demande de dispense de lecture est faite conformément à la loi.

Étant donné que 30% des membres des associations de personnes handicapées de la MRC de Drummond proviennent des municipalités autres que Drummondville, que quinze (15) personnes vivant avec une déficience résident à Wickham, qu'il n'y pas d'activités organisées à Wickham pour les personnes ayant une déficience, le Conseil autorise l'émission d'un chèque daté du 31 janvier 2011 au montant de 500 \$ libellé à l'ordre de l'Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre du Québec Inc. en paiement de la contribution de la municipalité au loisir des personnes handicapées pour l'an 2011.

Une résolution est adoptée à l'effet de rembourser à Pierrette Courchesne pour ses déplacements à l'intérieur du territoire de la municipalité comme coordonnatrice de la bibliothèque un montant annuel maximum de 1 200 \$ à la condi-

tion qu'elle dépose un journal de bord qui explique le détail de ses déplacements ainsi que le nombre de kilomètres parcourus.

Les demandes de remboursement d'une partie de la taxe payée comme non résidant reçues totalisent la somme de 10 793.46 \$. Il est donc résolu de rembourser une seule activité admissible par jeune de moins de 18 ans reçue au plus tard le 30 novembre 2010, d'autoriser un remboursement de 50 % de la taxe payée pour une dépense de 5 396.73 \$ et d'autoriser l'émission des chèques avant le congé de la période des fêtes.

Suite à l'offre de service reçue d'INT Communication pour la conception d'un nouveau site internet au montant final à déboursé évalué à 485 \$ taxes en sus pour la conception du site plus un forfait mensuel de 49.94 \$ taxes en sus pour l'hébergement du site, le Conseil adopte une résolution à l'effet d'accepter l'offre de service d'INT Communication et d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer le contrat pour et au nom de la municipalité.

Rogers Communication Inc. désire louer un espace dans le parc industriel pour l'installation d'une tour de communications haubanée dans la zone I-30 sur une partie du lot 470-2 sur la rue Noël au coût du loyer pour la première année de 10 000 \$. Il est donc résolu d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer pour et au nom de la municipalité la convention de location de site de télécommunications avec Rogers Communication inc en ajoutant les conditions suivantes : l'installation de la tour et de ses composantes doivent être conformes à la réglementation en vigueur, le loyer doit être payable à compter de la date de la signature de la convention, le loyer doit être indexé annuellement selon l'IPC et un espace doit être réservé sans frais dans la tour pour l'antenne de communication du service des incendies.

La liste de la correspondance reçue pour la période du 28 octobre 2010 au 2 décembre 2010 a été remise à chaque membre du Conseil.

Avis public

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

ADOPTION DU BUDGET 2011

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ:

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier, de la Municipalité de Wickham:

QUE lors d'une séance extraordinaire du conseil de cette municipalité, assemblée convoquée exclusivement pour l'étude du budget et qui sera tenue lundi le vingtième jour du mois de décembre 2010, à 19h00, à la salle du conseil située au 893, rue Moreau, Municipalité de Wickham.

Les membres de ce conseil,

- prendront en considération le cahier des prévisions budgétaires pour la prochaine année financière et, adopteront, s'il y a lieu, le budget pour l'année 2011;
- prendront en considération le programme triennal d'immobilisations et l'adopteront s'il y a lieu.

DONNÉ A WICKHAM CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2010.



Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier

Communiqué

Travaux de pavage sur le chemin du 7^e rang

Le 30 novembre 2010 - La Municipalité de Wickham tient à aviser la population que les travaux de pavage sur le chemin du 7^e rang à partir de la route 139 en direction de St-Germain-de-Grantham sur une distance de 3.4 kilomètres seront exécutés en mai 2011 par Construction DJL Inc.

Pour plus d'informations, nous vous demandons de consulter notre site internet au www.wickham.ca dans *Actualités – Nouvelles*.

Pour informations :

Réal Dulmaine, directeur général et secrétaire-trésorier

Municipalité de Wickham

819-398-6878

Service de premiers répondants

Mardi, le 16 novembre 2010 avait lieu, au centre communautaire en présence de quelques bénévoles qui oeuvreront comme premiers répondants, la signature du protocole d'entente intervenu entre la Municipalité de Wickham, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec et les Ambulances Drummondville (division Dessercom Inc.).

Le service de premiers répondants prendra son envol au début de l'année 2011

En leur qualité de premiers répondants, ces personnes pourront dorénavant intervenir, avant l'arrivée des services ambulanciers, dans des situations d'urgences vitales où la vie ou l'intégrité d'un individu est en péril en raison d'un problème de santé.

Ils pourront donner alors des premiers soins à la victime selon des protocoles clairement établis. Comme chaque minute fait, en pareilles situations, une différence entre la vie et la mort, l'objectif d'un tel service est de raccourcir les délais d'attente des citoyens victimes de traumatismes ou d'autres urgences vitales, et d'offrir un support au service ambulancier.



**Votre équipe de premiers répondants:
Jocelyne Proulx, Josée Maillette, Carole Ménard,
Benoit Charron, Rosaire Auger, Roger Benoit**

Service Internet haute vitesse



La soirée d'information concernant le service Internet haute vitesse a eu lieu le 15 novembre dernier au centre communautaire.

Une quinzaine de citoyens ont assisté à cette rencontre.

Le service devrait être disponible à l'automne 2011.

.....
Nous apercevons sur la photo Monsieur Vince Russo, directeur des ventes projets spéciaux Xplornet (Barrett Xplore Inc.) et Madame Carole Côté, mairesse.

Défi climat



Je participe. Et vous?
www.deficlimat.qc.ca

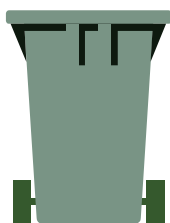
Faites comme des milliers de citoyens ! Participez au Défi Climat !

La lutte aux changements climatiques est l'affaire de tous, et les petits gestes additionnés les uns aux autres font une réelle différence. Engagez-vous à délaissier la viande une journée par semaine, à remplacer votre chauffage au mazout désuet ou encore à faire vos petits déplacements à pied ou à vélo! Faites votre choix parmi les 31 gestes proposés pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre :

<http://www.deficlimat.qc.ca>

Collecte des ordures

POUR PERMETTRE LE DÉNEIGEMENT



Durant la période hivernale, nous vous demandons de bien vouloir placer vos bacs dans votre entrée de cour et non dans la rue.

En cas de tempête, veuillez les sortir seulement le matin de la cueillette.

Merci de votre coopération.

Écocentre

Entrée en vigueur de l'horaire hivernal à l'Écocentre de la MRC de Drummond

La direction de l'Écocentre de la MRC de Drummond informe la population de l'entrée en vigueur prochaine de l'horaire d'hiver.

Ainsi, à compter du 1er décembre, le site sera ouvert les vendredis, de 8 h à 17 h 30, et les samedis, de 8 h à 16 h. Cet horaire s'appliquera jusqu'au 31 mars 2011. **Les activités feront toutefois relâche durant la période des Fêtes, soit du 19 décembre au 6 janvier inclusivement.**

L'Écocentre est situé au 5620 rue Saint-Roch Sud à Drummondville, sur les terrains adjacents au centre de tri de Récupération Centre du Québec. Son accès est réservé aux personnes demeurant dans l'une ou l'autre des municipalités de la MRC de Drummond. À noter que les résidus découlant d'activités commerciales ou industrielles y sont refusés.

Des informations additionnelles peuvent être obtenues en composant le 819 477-1312 ou en visitant le:

www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre.

Matières récupérables

Depuis le 1^{er} octobre 2010, le gouvernement impose une nouvelle redevance aux municipalités de 9.50\$ par tonne enfouie de matières résiduelles.

Nous vous incitons donc à disposer de vos matières récupérables aux endroits appropriés afin de diminuer, le plus possible, nos coûts d'enfouissement.

Nous vous suggérons quelques endroits où il est possible d'aller porter les choses:

Bureau en gros:

- Ordinateurs portatifs
- Imprimantes et télécopieurs
- Numériseurs
- Câbles informatiques, claviers, souris
- Modems et routeurs
- Appareils photo numériques
- Téléphones et répondeurs
- Cellulaires
- Agendas électroniques
- Appareils de type « Blackberry »

(Notez aussi que Bureau en Gros accepte les **pile**s rechargeables ainsi que les **cartouches d'encre et de toner.**)

Ne reprenne **pas** :

- Téléviseurs
 - Systèmes audio, enceintes et câbles audio
- Consoles de jeux vidéo

Rona Drummondville :

Peinture

Pharmacies Jean Coutu, Uniprix, Brunet, Familiprix, Proxim, Comptoir Santé (Walmart).

Médicaments, seringues

Pour plus de détails, il y a à l'adresse suivante :

<http://www.mrcdrummond.qc.ca/Web/Page.aspx?Id=173>

où vous pourrez consulter un répertoire de recycleurs préparé par la MRC de Drummond pour différentes matières. Vous aurez une liste plus complète selon le type de produit que vous voulez récupérer.

Saviez-vous que?

L'annuaire téléphonique 2010 de Drummondville et sa région contient une section verte consacrée à la récupération et au recyclage.

Vous y trouverez une foule d'adresses et de renseignements utiles.

Luminaires de rue défectueux



Si le système d'éclairage de rue situé à proximité de votre résidence ne fonctionne pas et semble défectueux (n'allume plus, demeure toujours allumé ou clignote), nous vous demandons de nous aviser, le plus vite possible, au numéro de téléphone suivant :

819-398-6878

en donnant le nom de la rue, le numéro civique de la résidence à proximité du luminaire, nous pourrons ainsi remédier à la situation dans les plus brefs délais.

Merci de votre collaboration.

Avis important

Les techniciens en évaluation de la MRC de Drummond visiteront les demeures de notre municipalité durant les prochains mois.

Ci-dessous vous trouverez le nom de ces techniciens ainsi que la marque de leurs voitures et les numéros de leur plaque automobile.



Serge Cardin

Auto: Toyota Écho bleu
Plaque: 132 WGE



Luc Letendre

Auto: Honda Civic gris 4 portes
Plaque: 978 KNJ



Manon Lemire

Auto: Dodge Caravan grise
Plaque: 302 LPL
Auto : PT Cruiser beige
Plaque : G81 AMN-7



Rémi Bergeron

Auto: Honda Civic grise
Plaque: 733 XLL



FERMETURE HÔTEL DE VILLE PÉRIODE DES FÊTES

**L'Hôtel de Ville sera fermé du
23 décembre 2010 à 16h00
au 3 janvier 2011 inclusivement.**



Programme de revitalisation

NOUVEAU...NOUVEAU...NOUVEAU...



À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2011 pour compenser l'augmentation des **taxes foncières** des immeubles du secteur visé, la municipalité accordera une subvention sur les constructions admissibles soit, les bâtiments principaux utilisés comme résidences.

Le montant des subventions correspond aux sommes suivantes :

Pour la première année :	100% de l'évaluation du bâtiment
Pour la deuxième année :	75% de l'évaluation du bâtiment
Pour la troisième année :	50% de l'évaluation du bâtiment

La subvention est payable au propriétaire de l'immeuble en un seul versement le premier jeudi d'octobre de chaque année, après l'acquittement de son compte de taxes.

Pour plus d'informations et pour savoir si votre terrain fait partie du secteur visé, veuillez communiquer avec la Municipalité au numéro de téléphone suivant : **819-398-6878**



Sécurité civile

En cas de panne de courant en hiver

Les pannes d'électricité sont normalement de courte durée. En hiver, en cas de longues pannes, les inconvénients sont plus graves pour votre santé et votre sécurité. Que devez-vous faire si vous perdez l'électricité quelques heures ou plusieurs jours?

Comment se préparer à une panne de courant

Gardez chez vous dans un endroit sûr :

- une lampe de poche et des piles de rechange;
- une radio à piles;
- des chandelles ou une lampe à l'huile et le combustible recommandé;
- un réchaud à fondue et le combustible recommandé;
- un briquet ou des allumettes.

Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, approvisionnez-vous en combustible. Installez un avertisseur de monoxyde de carbone et vérifiez régulièrement son bon fonctionnement.

Que faire pendant une panne de courant?

- Écoutez les nouvelles à la radio.
- Baissez les thermostats au minimum.
- Débranchez tous les appareils électriques et électroniques, sauf une lampe par étage, afin d'éviter une surtension des appareils au retour du courant.
- N'ouvrez pas inutilement la porte du réfrigérateur ou du congélateur. Les aliments se conserveront ainsi durant 24 à 48 heures.
- Sauf avis contraire de votre municipalité, laissez couler un filet d'eau et actionnez la chasse d'eau à quelques reprises dans la journée afin de prévenir le gel des tuyaux.
- Si vous disposez d'un appareil de chauffage auxiliaire, allumez-le avant que votre domicile soit trop froid. Si vous devez le raccorder au conduit de cheminée utilisé pour l'appareil de chauffage habituel, fermez-le avant d'effectuer le raccordement.

Plusieurs appareils augmentent le risque d'incendie et dégagent du monoxyde de carbone, un gaz inodore, incolore et mortel.

N'utilisez jamais à l'intérieur des appareils de chauffage, d'éclairage ou des poêles conçus pour l'extérieur ou pour le camping comme les barbecues au charbon de bois ou au propane, les chauffeuses de camping ou les poêles au propane.

Si vous utilisez une génératrice

- Suivez les instructions du fabricant.

- Fermez l'interrupteur principal de courant avant de brancher la génératrice.
- Installez-la à l'extérieur, sur une base surélevée et non par terre, en l'abritant des intempéries.
- Assurez-vous que les câbles ne touchent pas l'eau et que les pinces de branchement sont fixées aux bornes de la boîte à fusibles. Dans le doute, consultez votre fournisseur et faites un essai avant une panne.
- Assurez-vous que les gaz d'échappement ne reviennent pas dans votre domicile par une fenêtre ou un soupirail.
- Respectez la capacité de courant de l'appareil.
- Arrêtez la génératrice et laissez-la refroidir avant de refaire le plein.

Si la panne se prolonge quelques jours...

Quittez votre domicile s'il y fait trop froid. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité. N'oubliez pas d'emporter votre [trousse d'urgence](#). Avant de partir:

- fermez l'entrée d'eau et vidangez la tuyauterie. Mettez de l'antigel dans les toilettes et les renvois d'éviers et de lavabos;
- coupez l'entrée principale d'électricité et de gaz.

Que faire lorsque l'électricité revient?

- Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli avant de rétablir le courant.
- Rétablissez le courant électrique en ouvrant l'interrupteur principal.
- Ouvrez l'entrée d'eau et les robinets pour laisser l'air s'échapper.
- Ne rouvrez pas vous-même le gaz; demandez à un spécialiste de le faire.

Attention aux intoxications alimentaires

- Vérifiez la fraîcheur des aliments du réfrigérateur et du congélateur :
- Jetez les aliments périssables (produits laitiers, viandes, volailles, poissons, œufs, etc.) exposés à une température de plus de 4 °C pendant plus de deux heures.
- Jetez les aliments qui présentent des signes de détérioration tels que des moisissures ou des mauvaises odeurs.
- Ne recongelez jamais les aliments décongelés. Les aliments partiellement décongelés (présence de givre sur la surface de l'emballage) peuvent être remis au congélateur.

La plupart des contrats d'assurance habitation prévoient une couverture spéciale en cas de perte des aliments gardés au congélateur.

Chronique du service incendie

C'est bientôt Noël ! Bougies, guirlandes lumineuses et sapins décorent les logis. Cette tradition qu'affectionnent les familles durant la période des fêtes de fin d'année peut accroître les risques d'incendie domestique. Votre service incendie vous rappelle les règles de sécurité indispensables pour passer Noël dans la tranquillité.

- * Ne jamais laisser des bougies brûler sans surveillance et toujours vérifier qu'elles sont bien éteintes. Ne jamais en placer sur ou près d'un sapin.
- * Vérifier que les guirlandes électriques soient conformes aux normes françaises ou européennes et lisez bien le mode d'emploi. Elles ne doivent pas rester allumées sans surveillance ni présenter de fil abîmé ou d'ampoule dévissée. Ne pas les utiliser sur les sapins synthétiques. Ne pas surcharger les prises électriques avec des cascades de prises multiples.
- * Le sapin naturel ou artificiel est susceptible de s'enflammer facilement. Placez-le à distance de toute source de chaleur, bougies, radiateurs ou cheminées.



**Le service incendie de la Municipalité de Wickham
vous souhaite de Bonnes Fêtes !**

Pour en savoir plus

<http://www.prevention-incendie.gouv.fr>

Chronique d'urbanisme

La chronique de ce mois-ci porte sur la planification des travaux de construction et l'obtention d'un permis.

Vous désirez procéder à des travaux sur votre propriété, sachez que pour tous genres de travaux, que ce soit agrandissement, rénovation ou nouvelle construction, vous devez obtenir un permis de la municipalité et vous informer sur la réglementation en vigueur.

Procédure à suivre :

Quand dois-je déposer une demande de permis ?

Pour être bien certain d'avoir votre permis municipal à temps pour le début des travaux que vous avez planifier, présenter votre demande de permis à l'inspectrice en bâtiments 2 à 3 semaines avant le début des travaux. Ainsi, l'inspectrice aura suffisamment de temps pour étudier votre demande de permis et l'émettre si votre projet est conforme.

Quels documents dois-je joindre avec la demande de permis ?

Dépendamment du projet, les documents demandés varient.

Il vous est recommandé d'appeler l'inspectrice en bâtiments pour être certain d'avoir les bons documents en main lors de votre demande de permis.

ATTENTION : Vérifiez avec l'inspectrice en bâtiments ! Un plan fait par un architecte pourrait être nécessaire.

Que fait l'inspectrice une fois que la demande est déposé ?

L'inspectrice s'assure que votre projet est conforme avec la réglementation municipale en vigueur. Il est donc important de fournir le plus de détails possibles sur votre futur projet. Une fois la réglementation vérifiée et que le projet est conforme, l'inspectrice peut vous émettre le permis.

Quelle est la durée d'un permis ?

La durée d'un permis dépend de la nature de celui-ci. Par exemple, un permis de construction à une durée d'un an maximum. Il peut être renouvelable ou non dépendamment de la réglementation en vigueur et du type de projet.

Horaire des patinoires



HORAIRE DES PATINOIRES



	PATINOIRE HOCKEY		PATINOIRE PATINAGE LIBRE
	HOCKEY LIBRE *** 12 ANS ET MOINS	HOCKEY LIBRE	PATINAGE LIBRE
LUNDI	15h00 à 17h00	17h00 à 22h00	15h00 à 22h00
MARDI	15h00 à 17h00	17h00 à 22h00	15h00 à 22h00
MERCREDI	15h00 à 17h00	17h00 à 22h00	15h00 à 22h00
JEUDI	15h00 à 17h00	17h00 à 22h00	15h00 à 22h00
VENDREDI	15h00 à 17h00	17h00 à 22h00	15h00 à 22h00
SAMEDI		10h00 à 22h00	10h00 à 22h00
DIMANCHE		10h00 à 22h00	10h00 à 22h00

*** Le jeune de moins de 12 ans peut être accompagné de ses parents.

L'horaire des congés scolaires et de la période des fêtes sera le même que celui du samedi et dimanche.

Le 24, 25, 31 décembre et le 1er janvier le local sera fermé toute la journée.

Le local sera ouvert le 26 décembre et le 2 janvier à compter de midi.

Décembre

<i>Dimanche</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
	20 Séance extraordinaire du Conseil 19h00	21 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	22 Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	23 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	24 Maison des jeunes 18h00 - 23h00 HÔTEL DE VILLE FERMÉ	25 Médiathèque Wickhami FERMÉE Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00
26	27 HÔTEL DE VILLE FERMÉ	28 Médiathèque Wickhami FERMÉE HÔTEL DE VILLE FERMÉ	29 CLSC Médiathèque Wickhami FERMÉE Maison des jeunes 18h00 - 21h00 HÔTEL DE VILLE FERMÉ	30 Médiathèque Wickhami FERMÉE Maison des jeunes 18h00 - 21h00 HÔTEL DE VILLE FERMÉ	31 Maison des jeunes 18h00 - 23h00 HÔTEL DE VILLE FERMÉ	

Janvier

<i>Dimanche</i>	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Samedi</i>
						1 Médiathèque Wickhami FERMÉE Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00
2	3 HÔTEL DE VILLE FERMÉ	4 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	5 Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	6 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	7 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	8 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00 FADOQ - soirée de danse
9	10 Séance ordinaire du Conseil 20h00	11 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	12 CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	13 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	14 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	15 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00
16	17	18 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	19 Récupération CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	20 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	21 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	22 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00
23	24	25 Médiathèque Wickhami 13h00 - 16h30	26 CLSC Médiathèque Wickhami 13h00 - 15h00 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	27 Médiathèque Wickhami 18h30 - 20h30 Maison des jeunes 18h00 - 21h00	28 Maison des jeunes 18h00 - 23h00	29 Médiathèque Wickhami 10h00 - 11h30 Centre informatique Wickhami 13h00 - 16h00 Maison des jeunes 15h00 - 23h00 FADOQ - soirée de danse
30	31	À retenir: 20 décembre: Séance extraordinaire du Conseil 8 janvier: FADOQ soirée de danse 10 janvier: Séance ordinaire du Conseil 29 janvier: FADOQ soirée de danse				

Politique familiale

Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés (M.A.D.A.)

Le 17 novembre 2010, le conseil municipal a adopté une résolution afin de nommer les membres du Comité pour la Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA) de la Municipalité de Wickham.

Membres du comité :

Mme Carole Côté	(Mairesse et répondante des questions familiales (RQF))
M. Réal Dulmaine	(Directeur général)
Mme Hélène Jutras	(Parent)
Mme Mélanie Cardin	(Parent et AFEAS)
M. André Poirier	(FADOQ)
M. Réjean Ménard	(FADOQ – substitut)
M. Christian Gagnon	(Caisse populaire)
Mme Laurette Tremblay	(Office municipal d’habitation)
M. Denis Lemaire	(Fabrique)
Mme Cathy Grondin-Giguère	(Maison des jeunes)
Mme Andréanne Tessier	(Maison des jeunes-substitut)
Mme Nathalie Rousseau	(Agente de projet)

Une bonne résolution à prendre en 2011 Participer au *DÉFI 5/30 ÉQUILIBRE* du 1^{er} mars au 11 avril 2011

À l’aube de cette nouvelle année, nous sommes nombreux à prendre de nouvelles résolutions pour l’année à venir.

Que diriez-vous d’une résolution qui vous permettrait à la fois d’être fier d’accomplir un objectif, de prendre soin de vous tant au niveau équilibre que physique, et surtout, qui vous permettrait d’insérer de saines habitudes de vie à votre quotidien ?

Une bonne résolution à prendre pour 2011, s’inscrire au *DÉFI 5/30 ÉQUILIBRE*.

Facile à réaliser, cette résolution demande un seul effort de votre part : investir un peu de temps pour bouger et porter une attention au niveau de votre alimentation ainsi qu’à votre équilibre de vie. C’est simple, gratuit et c’est bon pour vous !

À compter de janvier 2011, nous vous informerons sur la manière de procéder pour vous inscrire et nous vous donnerons des idées faciles à réaliser pour vous préparer à bien relever le *DÉFI 5/30 ÉQUILIBRE*.

Visitez régulièrement notre site web www.wickham.ca en cliquant sur le bouton Politique familiale et surveillez notre chronique dans l’Info-Wickham.

En 2011, je prends du temps pour moi et je fais un pas de + pour ma santé!

Politique familiale

Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés

ON VEUT SAVOIR CE QUE VOUS EN PENSEZ !

Le 23 novembre dernier, votre Comité pour la Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA) a tenu sa première rencontre. Notre comité est formé de gens dynamiques et soucieux du mieux-être de notre communauté et pour bien cibler vos besoins et attentes, nous aurons besoin de votre soutien.

Pour ce faire, au cours des prochains mois, vous serez invités à répondre à divers sondages pour que nous puissions tenir compte de vos opinions sur certains sujets lors de nos discussions.

Les sujets seront déterminés au cours de nos prochaines rencontres. Ils toucheront toutes les catégories de gens de notre municipalité, que ce soit les jeunes enfants, adolescents, jeunes adultes, aînés, personnes seules, couples, familles, etc.

Vous pouvez me faire part, en tout temps, de vos commentaires ou suggestions par courriel à wickham@bellnet.ca ou en communiquant avec moi à l'hôtel de ville au 819-398-6878.

Participez en grand nombre à nos sondages pour que votre comité soit en mesure d'établir une Politique familiale municipale qui vous ressemble !

Nathalie Rousseau,
Agente de projet pour la Politique familiale municipale (PFM)
et Municipalité amie des aînés (MADA)

Stage en milieu agricole

Des élèves de Bac Pro (17 - 18 ans), scolarisés en lycée agricole français, en Bretagne, en élevage et machinerie agricole séjourneront en juin 2011 au Québec.

Ils seront accueillis au Cégep de Victoriaville pour la 17^{ème} année. Ces jeunes découvriront quelques aspects de notre agriculture par des visites de fermes, des visites de concessionnaires ou fabricants de machinerie.

Ils feront également des rencontres culturelles avant d'aller en stage en ferme du 7 au 29 juin. Ils possèdent un savoir-faire pratique réel pour avoir travaillé dans le domaine agricole et sont pour la plupart nés dans des familles d'agriculteurs ou en milieu rural.

Les objectifs du stage sont de participer aux travaux de saison (foin, ensilage...) pour connaître les particularités de notre agriculture : son organisation, ses producteurs, ses animaux, ses terres, ses cycles de production, sa machinerie... Les jeunes devront participer aux travaux proposés dans de bonnes conditions de sécurité.

Nous aimerions obtenir des adresses de fermes chez qui les jeunes pourraient faire leur stage de 3 semaines.

Il s'agit d'obtenir des adresses avec adresses postales, téléphone et courriel si possible de fermes moyennes ou plus importantes avec des élevages et aussi d'autres fermes plus orientées vers la machinerie.

Si vous êtes intéressés à accueillir un jeune en stage, veuillez nous laisser vos coordonnées à l'adresse suivante :

Bernard RYO
Directeur Pédagogique des élèves de Bac PRO
3 rue de Thomaze
56350 BEGANNE
E-Mail : bernard.ryo@worldonline.fr

Bon voisin, bon œil de Wickham



Pour votre information, voici quelques sujets qui ont été discutés lors de la dernière réunion du 24 novembre 2010.

1. Malheureusement, il y a encore des plaintes concernant des GRAFFITIS fait à notre école. Nous demandons à tous les citoyens d'avoir l'oeil ouvert et de rapporter aux autorités policières ce genre de méfaits.
2. Sur le rang 10 (rue Blanchard), à la hauteur de la traverse scolaire, il y a certains automobilistes qui circulent à des vitesses supérieures de la limite permise. Ce qui met en DANGER inutilement nos piétons et écoliers.

À l'approche de la période des fêtes, nous tenons à vous informer de l'importance de la prévention concernant le vol par effraction dans les résidences.

Voici quelques moyens simples qui peuvent vous venir en aide.

1. Prévenir votre voisin de vos absences afin qu'il surveille votre résidence.
2. Afin de démontrer qu'il y a une présence, assurez-vous d'avoir quelqu'un qui déblaie votre trottoir, marches, perrons et galeries.
3. Créez une ambiance en illuminant votre résidence avec un système de minuterie (intérieur et/ou extérieur).
4. Faire recueillir votre courrier et vos journaux.
5. Être attentif à tout véhicule suspect dans votre environnement. Identifier le véhicule si possible et en aviser la Sûreté du Québec au

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: (819) 478-2575

Vol de véhicule / Vol dans les véhicules

À l'approche de la période de froid, il est important de ne pas laisser un véhicule en marche sans surveillance. Le voleur n'attend que cette occasion.

Plusieurs citoyens vont faire leurs emplettes pour la période des fêtes:

⇒ S'assurer de toujours barrer les portières de la voiture et ne mettez pas à la vue vos biens.

Idéalement, il nous manque quelques membres pour certains secteurs. Si vous avez envie de vous impliquer et d'aider votre communauté, n'hésitez pas à nous contacter au numéro suivant: 819-398-6878.

Éric Beauregard, Président

**Tous les membres de votre comité de prévention vous souhaitent un
Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année 2011**

Sûreté du Québec



Poste de la MRC de Drummond

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



1600, BOUL. SAINT-JOSEPH
Drummondville (Québec)
J2C 7V7
Téléphone : 819 478-2575
Télécopie : 819 478-9339

En décembre, on agit contre l'alcool au volant !

En décembre, les occasions de festoyer se font de plus en plus nombreuses, que ce soit des partys de bureau ou des rassemblements entre amis et en famille. Les policiers de la Sûreté du Québec sont conscients de cette réalité et veulent contribuer à votre sécurité. C'est pourquoi tout au long du mois de décembre, les policiers auront une vigilance accrue par rapport à l'alcool au volant.

Voici quelques conseils :

- Si vous décidez de fêter en prenant de l'alcool, prévoyez votre retour à domicile en taxi, transport en commun, avec un conducteur sobre ou avec un service de accompagnement. Vous pouvez aussi rester dormir chez vos hôtes !
- Si vous organisez une fête, offrez la possibilité à vos invités de consommer des boissons non alcoolisées.
- Ne laissez jamais une personne prendre le volant lorsqu'elle n'est pas en état de le faire, offrez de la raccompagner (si vous n'avez pas consommé), de rester à dormir ou de payer un taxi.
- Sachez que rien ne peut éliminer l'effet de l'alcool, sinon le temps d'assimilation et d'élimination.
- N'oubliez pas que conduire en état d'ébriété constitue une infraction grave au Code criminel et au Code de la sécurité routière.

Les personnes qui conduisent en état d'ébriété s'exposent diverses conséquences : remorquage de leur véhicule, suspension du permis de conduire, dommages matériels, blessures, séquelles permanentes, accusations criminelles (avec tous les frais et inconvénients qui s'y rattachent) et parfois même, la mort. Les conséquences sont parfois irréversibles.

Tous les postes de la Sûreté du Québec, en Mauricie et au Centre-du-Québec, feront des barrages routiers de façon intensive au cours du mois de décembre. Il y aura également trois opérations concertées où tous les postes du district seront en opération au même moment. Ces barrages font partie des efforts pour contrer l'alcool au volant.

L'alcool et le volant ne font pas bon ménage. C'est criminel...! Un point c'est tout...!

Unité des communications
Sûreté du Québec
District de la Mauricie - Centre-du-Québec
(819) 379-7195



Vous prévoyez vous rendre pour la période des fêtes dans votre famille ou encore chez des amis. **Planifiez à l'avance vos déplacements**, ça ne prendra que quelques minutes de votre temps.

Commencez par formuler une liste : Quoi faire avant le départ?

Mon véhicule est-il en état ?

- ✓ Faites vérifier votre véhicule par un garagiste (avoir une bonne pression dans les pneus, niveau d'huile adéquat, essuie-glaces et phares fonctionnels, une pelle, une trousse de secours);
- ✓ Les pneus d'hiver sont obligatoires du 15 décembre 2010 au 15 mars 2011;
- ✓ Placez dans votre véhicule des couvertures chaudes, une lampe de poche, des chandelles avec allumettes; et apportez aussi des vêtements chauds supplémentaires : si jamais vous vous retrouviez en situation d'urgence jusqu'à l'arrivée des secours (panne, routes fermées par la neige, etc.).

Prévoir un endroit pour coucher

- ✓ Demandez à des membres de votre famille ou à des amis s'ils pourraient vous héberger, en dernier recours, si jamais les conditions climatiques se dégradent ou encore si vos capacités se retrouvaient affaiblies soient par la fatigue ou par l'alcool.

Liste téléphonique

- ✓ Préparez une liste téléphonique que vous aurez avec vous dans le véhicule. Nous ne connaissons pas toujours les numéros de téléphone des membres de notre famille et il est important de les avoir avec nous pour les rejoindre; soit pour les aviser de notre retard ou pour avoir de l'information sur le trajet au cas où vous seriez égarés. De plus, lorsque nous nous retrouvons dans une situation d'urgence, notre mémoire ne fonctionne plus aussi facilement. Les numéros de téléphone, même fréquemment utilisés, sont souvent oubliés.

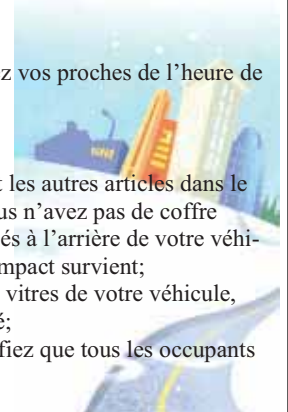
Heure de départ et d'arrivée

- ✓ Avant de quitter votre résidence, avisez vos proches de l'heure de votre départ et de l'arrivée possible.

Voyagez en toute sécurité

- ✓ Placez tous les bagages, les cadeaux et les autres articles dans le coffre arrière de votre véhicule. Si vous n'avez pas de coffre arrière, assurez-vous qu'ils soient placés à l'arrière de votre véhicule et que rien ne se déplacera si un impact survient;
- ✓ Voyez également à ne pas obstruer les vitres de votre véhicule, car cela pourrait nuire à votre visibilité;
- ✓ **Une dernière chose importante**, vérifiez que tous les occupants de votre véhicule soient bien attachés.

Nous vous souhaitons un heureux temps des fêtes.



MRC de Drummond

Communiqué

pour diffusion immédiate

La MRC de Drummond amorce l'étape de validation du contenu de son inventaire Patrimonial

La MRC de Drummond réalisera au cours des prochaines semaines une des dernières étapes importantes de son projet d'inventaire patrimonial. Tous les propriétaires d'un bien patrimonial répertorié (bâtiment, croix de chemin, cimetière) recevront, pour validation, une copie de la fiche d'inventaire qui a été créée.

Puisque le risque d'erreurs est élevé lors d'un tel exercice, la MRC sollicite l'aide des gens concernés pour s'assurer que les renseignements se retrouvant sur la fiche sont conformes et à jour. Elle demande donc aux propriétaires de vérifier les données y apparaissant et, le cas échéant, de signaler les inexactitudes.

Un rappel

Ce vaste projet a débuté en 2008 par des rencontres avec les élus municipaux et les propriétaires de bâtiments anciens. L'inventaire patrimonial s'est poursuivi à l'été 2009 par la collecte des renseignements sur les biens patrimoniaux et par la prise de la majorité des photos. Pour ce faire, deux préposés ont sillonné les 17 municipalités rurales de la MRC et les trois secteurs fusionnés avec Drummondville en 2004, soit Saint-Charles-de-Drummond, Saint-Joachim-de-Courval et Saint-Nicéphore. Des informations colligées par la Société d'histoire de Drummond ont également été inscrites sur les fiches d'inventaire. En tout, 1018 éléments ont été répertoriés, qu'il s'agisse de bâtiments principaux ou secondaires, de croix de chemin, de calvaires, de cimetières, de ponts, de paysages ou de points de vue.

Il est à noter qu'un propriétaire dont le bâtiment patrimonial se retrouve dans l'inventaire peut faire toutes les interventions qu'il souhaite sur ce bien dans la mesure où la réglementation municipale est respectée.

Toute question relative à l'inventaire patrimonial peut être adressée à monsieur Jocelyn Proulx, agent de développement culturel, au 819 477-2230.

Information : Jocelyn Proulx
Agent de dév. culturel
MRC de Drummond
819 477-2230

Source : Jean Dufresne
Conseiller en communication
MRC de Drummond
819 477-2230



Unité pastorale des Moissons

Horaire des célébrations du temps des Fêtes de l'unité pastorale Des Moissons



Horaire des célébrations de Noël et du Jour de l'An

Paroisses	24 décembre	25 décembre	31 décembre	1 ^{er} janvier
L'Avenir	19h30	10h45	19h00	10h45
Durham-Sud	20h00	9h30	--	9h30
Lefebvre	22h00	--	--	10h45
Ste-Christine	22h00	--	--	9h30
Wickham	16h30 Célébration familiale 19h30 Minuit	9h30	16h30	9h30

Éveil à la foi

Implication de nos jeunes de l'Éveil (8-10 ans)

Nous soulignons la participation et l'implication de 4 jeunes bénévoles qui ont participé à la Guignolée. Ces jeunes participent présentement au parcours saisonnier de l'Éveil à la foi à Wickham, et comme activité complémentaire, nous avons proposé aux jeunes une activité de bénévolat. C'est donc la moitié du groupe qui a répondu à l'invitation et qui a eu la chance de vivre la guignolée en allant frapper aux portes et en triant la nourriture destinée aux personnes moins favorisées de notre collectivité.

Nous tenons à remercier l'équipe du Comité de partage qui nous a acceptés dans ses rangs et, surtout, Nathan, Éloi, Aurélie et Loïc qui ont fait ça comme des pros. Un grand merci aussi à Denis qui a eu la gentillesse de nous faire visiter le presbytère; ce fut très instructif.

Nous sommes fières de vous LES JUJUBES !

Guylaine et Mélanie, catéchètes de l'Éveil

Catéchèse

Les rencontres de catéchèses pour le pardon-eucharistie et pour la confirmation commenceront en janvier.

Il est encore temps pour vous inscrire en appelant la personne contact **Colette Martin 819-398-7985** ou au presbytère **819-398-6319**.

Médiathèque Wickhami

Chronique de votre bibliothèque

La bibliothèque a reçu de la belle visite



Les enfants de la maternelle et de la pré-maternelle de l'école St-Jean sont venus visiter et participer au conte de Noël préparé spécialement à leur intention.

Le conte « La surprise du hérisson » transmettait la valeur du partage ainsi que de l'amitié. Les enfants ont fabriqués et décorés des mitaines au gré de leur imagination. Un jeu d'association

de vêtements d'hiver a complété l'activité bricolage et le tout a été suivi d'une période de découvertes parmi les livres de la bibliothèque.

Fermeture pendant la période du Temps des Fêtes

Votre bibliothèque sera fermée du 24 décembre 2010

Au 3 janvier 2011 inclusivement

Les bénévoles de la bibliothèque municipale se joignent à moi pour vous souhaiter un très Joyeux Noël ainsi qu'une Bonne et heureuse Année remplie d'amour, de paix, et de santé.

*Pierrette Courchesne St-Onge
Responsable bibliothèque municipale.*

Médiathèque Wickhami

Nouvelles du Centre Informatique Wickhami.com

Cours Informatique

Plusieurs ateliers informatique seront disponibles en 2011.

Selon les inscriptions recueillies, Word niveau I, Internet, Photo Filtre (traitement des photos numériques), Power Point II et Publisher seront offerts. Plusieurs personnes se sont déjà été inscrites à ces ateliers. Comme les places sont limitées, vous êtes invités à soumettre vos noms dès que possible.

Un moyen efficace de vous inscrire consiste à transmettre votre message directement à mediatheque@wickhami.com. Vous pouvez aussi communiquer avec Claire Arsenault au **819 398-5204**.

L'horaire des ateliers sera affiché prochainement dans l'Info Wickham et sur le site web de la Médiathèque.

Apprivoiser l'informatique.

L'atelier que dirige Monique Daoust servant de préparation aux cours informatique fait relâche en décembre et reprendra mercredi le 19 janvier 2011. Cet atelier se tient à la salle multi-fonctionnelle Desjardins de la Médiathèque tous les mercredis à 13 heures. Vous pouvez vous y inscrire en communiquant avec Monique au 819 398-6939.

Internet sans fil (Wi-Fi).

La Médiathèque est maintenant en mesure d'offrir l'accès sans fil au réseau internet. Il suffit d'y apporter votre ordinateur portable et faire la demande à une ou un bénévole pour obtenir le code d'entrée au réseau.

*Les administrateurs et les bénévoles de la Médiathèque Wickhami
vous souhaitent de
Joyeuses Fêtes.*



Horaire de votre Médiathèque Wickhami et du Centre Informatique Wickhami (CIW - École St-Jean 2^e étage)

MARDI	MERCREDI	JEUDI	SAMEDI
13H00 - 16H30	13H00 - 15H00 18H30 - 20H30	18H30 - 20H30	10H00 - 11H30 Ciw - École St-Jean 13h00 - 16h00

L'horaire complet est aussi disponible sur le site internet du Centre Informatique Wickhami.com www.wickhami.com, à la Médiathèque Wickhami ou dans la section centrale de l'Info Wickham www.wickham.ca/actualite/journalinfo.htm.

Pour plus d'information sur la Médiathèque Wickhami

Téléphone : 819 741-0202

@ : mediatheque@wickhami.com

Afeas

ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE



Présidente: Mélanie Cardin Vice-prés.: Hélène Poudrier
Secrétaire: Bertha Charron Conseillères: Carole Côté, adjointe au CECA
 Pierrette D. Moreau, resp. des finances et organisations

Site internet: www.afeas.qc.ca

PROCHAINES RENCONTRES (3e mercredi du mois)

Février : **Autres temps, autres mœurs** Quatre générations se côtoient au Québec. Comment faire face ensemble à nos défis communs ?
 Mars : **Les filles sur la route du savoir** À l'école et sur le marché du travail, où en sont-elles rendues ?
 Avril : **Mon leadership déploie ses ailes** Exercer d'une façon positive son influence et son leadership dans toutes les sphères de la société.

Pour informations : Mélanie 819 398-6626 ou Hélène 819-398-7744

Il est toujours temps de vous joindre à nous. Nous sommes un groupe de femmes dynamiques et engagées qui travaillent à bâtir une société avec des valeurs de paix, d'égalité, de justice, de respect, d'entraide et de solidarité.

Être membre vous donne droit à :

- La revue Femmes d'ici (4 parutions par année)
- Des réductions à l'achat de certains biens et services (provincial)
- Des rabais chez des marchands de la région
- Un réseau de contacts inestimable

**Pour informations :
 Mélanie : 819-398-6626**

L'AFÉAS était là :

- En 1975, lors de l'adoption de la **CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE.**
- En 1980, pour la reconnaissance entière de **L'ÉGALITÉ DES FEMMES MARIÉES.**
- En 1980, pour la reconnaissance du travail des femmes dans l'entreprise familiale (**FEMMES COLLABORATRICES**)
- En 1989, lors de l'adoption de la loi sur le partage des biens acquis durant le mariage (**PATRIMOINE FAMILIAL**)
- En 2002, pour que la loi sur les normes du travail prévoit jusqu'à **10 JOURS DE CONGÉ POUR RAISONS FAMILIALES** (congé sans solde).
- En 2006, lors de la création du **RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE.**

VEZ JOINDRE VOTRE VOIX À 12000 QUÉBÉCOISES COMME VOUS, VOTRE APPUI EST IMPORTANT !

Tarif de mi-année (janvier à juin) : 20\$ pour TOUTES

Si vous n'êtes plus membre depuis plus de 2 ans, vous êtes considérée comme une nouvelle membre.

FADOQ club de Wickham



FADOQ CLUB DE WICKHAM

Président : Laurent Doyon Vice-prés.: André Poirier Trésorière : Cécile Doyon
 Secrétaire: Jacqueline Ménard Administrateurs: Louise Fournier, Réjean Ménard,
 Pierrette St-Onge.
 Site internet : www.wickhami.com --- www.fadoq-cdq.ca Tél.: 819-398-6878 (municipalité).

CARTES DE MEMBRES : Il est toujours temps de vous procurer une carte de membre. Votre carte de membre permet des rabais à nos activités et chez certains marchands. Bienvenue à toutes les personnes de 50 ans et plus intéressées par le mouvement, nos activités sont nombreuses et intéressantes. Joignez-vous à nous, il nous fera plaisir de vous accueillir.

Informations : Jacqueline 819 398-6464.

SOIRÉES DE DANSE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE : 8 et 29 JANVIER 2011

Venez passer une agréable soirée avec les amis, la musique de Amélie, Ian et Martin et la danse.

BIENVENUE DURANT TOUTE L'ANNÉE (2e et 5e samedi du mois)!

Prenez note que le 12 février 2011, nous débiterons notre soirée par un souper (fondue) afin de souligner la Saint-Valentin.

NOS ACTIVITÉS AU LOCAL DE L'ÂGE D'OR :

Les activités sont interrompues du 15 décembre 2010 au 12 janvier 2011 afin de permettre un repos bien mérité aux responsables et aux amateurs. Merci pour votre bonne participation et bienvenue en 2011 aux nouveaux participants! **Nos activités sont offertes à toutes les personnes intéressées, membres ou non, quel que soit votre âge.**

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES : Bienvenue à tous, nous accueillons la relève avec grand plaisir à toutes nos activités!

- Scrabble, lundi pm.13 h. au local (retour 17 janvier) **Resp. : Jacqueline 398-6464**
- Pratique de danse, mardi soir 19 h. au centre (retour 18 janvier) **Resp. : Pierrette 398-6978**
- Quilles, mardi matin. (retour 4 janvier) **Resp. : Alice Trottier 398-7460**
- Mise en forme, mercredi matin 9 h.30 au centre (retour 19 janvier) avec Jean-Philippe Riou (éducateur physique certifié) **Resp. : Laurent 398-6939**
- Cartes et bingo, mercredi pm.13 h. au local. (retour 12 janvier) **Resp. : Louise 314-7362**
- Voyages à venir : Spectacles à Québec le 7 mai (le retour de nos idoles) et le 30 juin (la mélodie du bonheur) Réservez tôt! **Resp. : Pierrette 398-6978**

LOCATION DE LA SALLE DU CLUB : Le responsable de la salle est **André Poirier 819 398-6864.**

QUILLES : Vous êtes intéressés aux quilles, donnez votre nom à Alice 819 398-7460.

+haut simple/semaine	+haut triple/semaine	Quilles au 7 décembre	+haut simple/saison	+haut triple/saison
243 Raymonde Aubin	656 Jacqueline Ménard	1- Réal Trottier	260 Lyne Levesque	696 Lyne Levesque
235 Jacqueline Ménard	654 Raymonde Aubin	2- Robert Gatineau	257 Cécile Doyon	687 Cécile Doyon
225 Pierrette St-Onge	597 Lyne Levesque	3- Jacqueline Ménard	255 Ginette Jarry	656 Jacqueline Ménard
		4- Gilles St-Onge		
		5- Colette Millette		
257 Réal Trottier	671 Réal Trottier	6- Pierrette St-Onge	257 Réal Trottier	696 Gilles Boutot
225 Jean-Marc Bouchard	552 Jean-Marc Bouchard	7- Gilles Boutot	257 Michel Meunier	691 Jean-Marc Bouchard
213 Jean-Guy Leclair	542 Albin Aubin	8- Jean-Marc Bouchard	256 Florent Hébert	671 Réal Trottier



**La direction du club de la FADOQ de Wickham vous offre ses meilleurs vœux en cette période des fêtes!
 Santé, bonheur et joies en compagnie des vôtres!**

Carnaval des générations

CARNAVAL DES GÉNÉRATIONS DE WICKHAM

UN MESSAGE POUR VOUS

Chaque moment passé avec les êtres chers est indispensable à notre épanouissement et à notre bonheur. Le temps des Fêtes est une belle occasion pour se manifester tout notre attachement, et souhaiter que se réalisent tous vos désirs pour la nouvelle année.



Les membres du comité organisateur et tous les bénévoles du Carnaval des Générations de Wickham se joignent à moi pour vous souhaiter de très Joyeuses Fêtes et au plaisir de vous voir les 21, 22 et 23 janvier 2011 lors de notre deuxième édition.

Surveillez bien votre boîte aux lettres car d'ici la fin de décembre ou dès le début de janvier vous y trouverez notre programmation officielle ainsi que tous les détails du concours pour trouver un nom à notre mascotte.

Raymonde Côté (présidente)

La Rose des vents



Vœux de Noël

Chers citoyens et citoyennes,

En cette période du temps des fêtes, il nous fait grand plaisir de prendre le temps de vous souhaiter un magnifique Noël et une Nouvelle Année remplie de santé.

Tout au long de l'année, vous nous démontrez votre engagement et votre altruisme en offrant de multiples dons à notre clientèle de façon régulière, ainsi qu'en nous proposant de votre temps bénévolement. Sachez que c'est grandement apprécié! Vous faites une belle différence dans notre quotidien.

Que l'Année 2011 vous apporte beaucoup de bonheur avec vos familles respectives et soyez assurés que votre grande générosité saura profiter à toute la clientèle qui côtoiera notre organisme durant l'année qui vient.

Joyeux temps des fêtes!

Toute l'équipe de la Rose des Vents

La Rose des vents de Drummond inc., c'est :

- une maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale,
- un service de consultation externe,
- un accueil 24 heures par jour, 365 jours par année,
- une confidentialité assurée.

**Pour nous joindre à la
Rose des Vents :
(819) 472-5444**

Desjardins Caisse des Chênes



Desjardins
Caisse des Chênes

Coopérer pour créer l'avenir

Des nouvelles

DE LA CAISSE DESJARDINS DES CHÊNES

Décembre 2010 VOL. 1 N° 12

En ce temps de festivités votre Caisse souhaite vous offrir ses meilleurs vœux. Profiter d'heureux moments en famille et de festivités bien méritées.

Pendant cette période de réjouissance, la Caisse Desjardins des Chênes vous servira selon l'horaire régulier jusqu'au 24 décembre et sera fermée les 27 et 28 décembre 2010 ainsi que les 3 et 4 janvier 2011.



Pour Noël, faites-vous le cadeau de la vigilance face à la fraude sous toutes ses formes. Voici des moyens qui vous aideront.

Comment signaler une fraude?

Si vous êtes ou croyez être victime de fraude en ligne, au guichet automatique ou sur votre carte de crédit VISA Desjardins, composez l'un des numéros suivants :
Montréal et les environs : 514 397-4415
Canada et États-Unis : 1 800 363-3380
Autres pays : 514 397-4610 (À frais virés) ou communiquez avec le Service mondial d'assistance à la clientèle VISA

Il vous est aussi recommandé d'aviser les agences de crédit comme Equifax (1 800 465-7166 ou 514 493-2314) ou Trans-Union (1 877 713-3393 ou 514 335-0374), qui ajouteront une note à votre dossier pour alerter les fournisseurs de crédit que vous avez peut-être été victime d'une activité frauduleuse.

Que dois-je faire si je reçois un courriel que je crois frauduleux?

Si vous recevez un courriel vous demandant de mettre à jour vos données personnelles (numéro de carte de débit, mot de passe AccèsD, numéro d'assurance sociale et date de naissance) sous prétexte que votre compte AccèsD arrive à expiration ou pour

toute autre raison, ne répondez pas à ce courriel, ne cliquez pas sur les liens affichés et n'ouvrez pas les pièces jointes au courriel.

Pour nous transmettre des renseignements

concernant la réception d'un courriel que vous croyez être frauduleux, faites suivre le courriel frauduleux ainsi que le lien qui y mène à : hameconnage@desjardins.com.

Veillez noter qu'une réponse automatisée vous sera donnée lorsque vous soumettrez un cas à cette adresse.

Attention : Ne mentionnez aucune information confidentielle dans ce courriel (numéro de compte ou NIP). Pour obtenir de l'assistance, appelez sans tarder un conseiller des Services AccèsD au 1 800 CAISSES (1 800 224-7737).

Que dois-je faire si je suis témoin d'une fraude qui n'est pas directement en lien avec mon compte Desjardins?

Si vous êtes témoin d'une fraude comme celles décrites dans cette section, vous pouvez la dénoncer au Centre d'appels antifraude du Canada.

Siège social

Saint-Germain-de-Grantham
242, rue Sainte-Thérèse
Saint-Germain-de-Grantham (Québec) J0C 1K0
Tél. : 819 395-4228
Sans frais : 1 877 865-4228
Courriel : caisse.t10022@desjardins.com

Centres de services

L'Avenir
549, rue Principale
L'Avenir (Québec) J0C 1B0
Saint-Eugène
940, rang de l'Église
Saint-Eugène-de-Grantham (Québec) J0C 1J0

Saint-Guillaume
121, rue Saint-Jean-Baptiste
Saint-Guillaume (Québec) J0C 1L0

Saint-Hugues
171, rue Saint-Germain
Saint-Hugues (Québec) J0H 1N0
Wickham
830, rue Saint-Jean
Wickham (Québec) J0C 1S0

Bienvenue aux particuliers
et aux entrepreneurs!

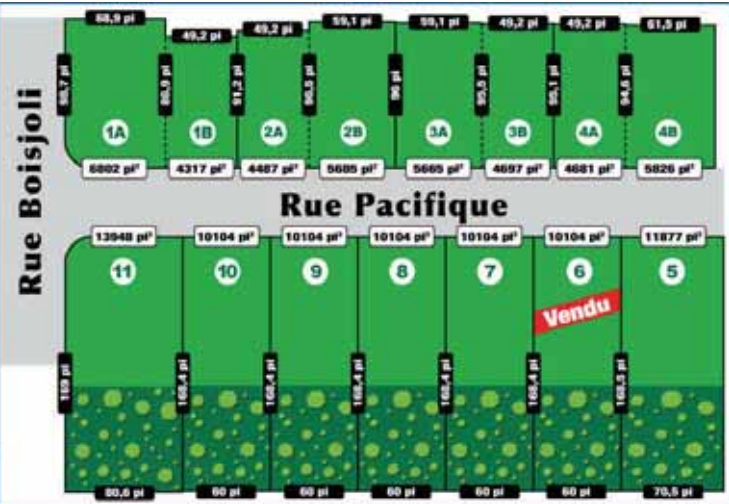
PLACE de la GARE

Terrains pour maisons jumelées et unifamiliales. Ils sont situés au cœur du village de Wickham et en partie boisé. Tous les services sont à l'emprise de rue (aqueduc et égouts).

Vous trouverez à proximité un marché, une école primaire, une église, une caisse, des parcs (terrains de soccer et patinoire) ainsi qu'une quincaillerie et des services d'urgence.

Visitez le WWW.WICKHAM.CA
pour plus de détails sur les services offerts

Tel.: 819 395-2015 Cell.: 819 470-0511



RELAIS POUR LA VIE DE WICKHAM

Nous vous invitons à venir rencontrer Madame Andréane Proulx, notre nouvelle agente de développement oeuvrant au sein de la Société Canadienne du Cancer. Notre réunion mensuelle se tiendra mercredi le 12 janvier à 19h00 au Centre communautaire de Wickham situé au 893 rue Moreau.

Le Relais pour la Vie est une activité de levées de fonds organisée par la Société Canadienne du Cancer partout à travers le Canada. Les participants viennent célébrer les Survivants et marcher durant la nuit sur un sentier jalonné de milliers de luminaires dédiés à la mémoire ou en l'honneur d'un être cher. Inscription en ligne www.cancer.ca/relais.

La deuxième édition du Relais pour la Vie de Wickham se tiendra les 28 et 29 mai 2011 à l'école St-Jean de Wickham. Pour plus de renseignements vous pouvez communiquer avec Daniel Fafard au 819-398-6970.

Nous profitons de ce temps privilégié pour vous souhaiter tout ce qui rend la vie belle. Au nom du comité du Relais pour la Vie de Wickham,

JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2011!!!

Nous aimerions remercier sincèrement, tous les généreux donateurs et les généreuses donatrices qui nous ont permis de récolter beaucoup de denrées et de dons en argent, qui nous permettrons de joindre à nos paniers des aliments essentiels en ce temps des Fêtes, ainsi que des gâteries pour tous.

Un merci très spécial à la soixantaine de bénévoles qui ont contribué au succès de cette journée gratifiante et pleine d'amour fraternel.

Nous vous disons simplement à l'année prochaine.



Comité Partage de Wickham
Louise Fournier et Monique Daoust

Guignolée 2010 Merci!



Municipalité de Wickham
893, rue Moreau
Wickham (Québec) J0C 1S0

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires:

Téléphone: 819-398-6878

Télécopieur: 819-398-7166

Courriel: wickham@bellnet.ca

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi:

8h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Retrouvez-nous sur notre site Internet

www.wickham.ca